

PARIS (MPE-Média) – Le Président de l'Union des Industries Chimiques (UIC) M. Philippe Goebel a été réélu ce 25 juin à la présidence de l'UIC pour un an, a annoncé récemment l'UIC par un communiqué à la presse. M. Goebel avait confié ses priorités à MPE-Média récemment lors des Etats généraux de la Chimie.

M. Philippe Goebel, 61 ans, diplômé ESPCI Paris et Sciences-Po Paris est Président de l'UIC depuis le 26 avril 2012. Il est membre du Conseil Exécutif du Medef et vice-président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI) ; membre du bureau du Conseil National de l'Industrie (CNI), il est également Vice-président du Comité Stratégique de Filière (CSF) « Chimie et Matériaux », rappelle la porte-parole de l'UIC.



M. Philippe Goebel en conférence de presse (Ph archives MPE-Média)

Directeur général adjoint de Total Petrochemicals France, Philippe Goebel est depuis plusieurs années fortement impliqué dans l'organisation professionnelle de la chimie. Administrateur de l'UIC depuis décembre 2008, il y a exercé la fonction de président de la commission technique et celle de président du SCOB (Syndicat de la chimie organique de base) de décembre 2008 à mars 2012, continue la même source.

« La chimie est une industrie qui se renouvelle sans cesse, incontournable pour inventer les solutions nécessaires au développement durable, une industrie créatrice de valeur et de progrès. Je continuerai à mieux faire connaître cette réalité auprès de nos parties prenantes pour permettre à tous les industriels de la chimie de bénéficier des meilleures conditions d'exercice de leur métier, en particulier d'une compétitivité améliorée. Dans un environnement économique encore fragile et face à la concurrence de zones disposant d'énergie à bas coût, il est impératif de restaurer la compétitivité de l'industrie chimique en France » a conclu Philippe Goebel prenant la parole lors de sa réélection.

Les objectifs des chimistes

M. Goebel accueillait récemment le Ministre du Redressement productif à Paris M. Arnaud Montebourg lors des Etats généraux de la Chimie organisés par l'UIC : « l'objectif est de nous rassembler, de montrer notre unité dans notre diversité, qu'il s'agisse des grands groupes, des ETI, des PME-PMI ou des TPE de la chimie française. Nous sommes fiers d'être chimistes, d'où notre thème du jour, Osons la Chimie », a-t-il confié à MPE-Média lors de ce grand rendez-vous.

« Le coût de l'énergie est notre premier problème dans la période. Nous demandons au gouvernement à aller voir du côté des gaz non conventionnels ou shale gas afin de savoir à quoi nous en tenir sur le plan des opportunités réelles pour les gazo et électro-intensifs », nous a déclaré le Président de l'UIC.

M. Goebel souhaite aussi que soit engagé la « simplification des réglementations et une remise à plat de la fiscalité de production, alors que les taxes égalent en France 9% de la valeur ajoutée des produits soit 18 milliards d'euros contre 5,3% en Allemagne. Nous souffrons de ce

différentiel de compétitivité, un écart de 3,7% soit 600 millions d'euros de plus à payer en France », a-t-il ajouté.

« Nos atouts sont notre capacité d'innovation, la qualité de nos équipes et la proximité avec les clients », a conclu M. Goebel.

Le Comité stratégique de filière

Lors de la récente réunion annuelle du Comité stratégique de filière (CSF) "Chimie et Matériaux" dont M. Geobel est le vice-président, plusieurs avancées récentes ont été soulignées:

- La création d'un statut des gazo-intensifs, qui permet la mise en oeuvre des mesures en faveur de la compétitivité des sites éligibles;
- Le soutien au maintien des installations de cogénération industrielles de plus de 12 MW;
- L'adaptation de la réglementation relative à l'urbanisation autour des sites présentant des risques industriels et technologiques, pour faciliter l'implantation de nouveaux acteurs sur les plates-formes industrielles.

Les acteurs de la filière et M. Goebel ont remis au Ministre du redressement productif une version actualisée du contrat de filière incluant des mesures ayant trait à des facteurs déterminants pour le maintien et le développement des activités de la filière : la maîtrise du coût de l'énergie, essentielle pour le secteur, premier consommateur industriel de gaz et d'électricité de France, d'une part ; le développement des plates-formes industrielles, qui rassemblent sur une même site plusieurs entreprises, permettant de partager ressources et moyens et de renforcer les entreprises de la filière dans la compétition mondiale, précise Bercy.

C.J. avec Accoms



Voir aussi sur :

www.uic.fr

Adhérez à www.mpe-media.com en 2014

750€ HT/an pour plusieurs adresses

LETTRE + SITE WEB + CERCLE

contact@mpe-media.com

+336 60 58 89 26